

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0060055

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1699 Société : g4162

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELMIL SALAH

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661939860

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-522266

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1699

Société :

ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

BEL MIA SALAH

Date de naissance :

01.07.1953

Adresse :

LOTTISSEMENT AL MOUSTAKBAC
N° 55 SIDI MAALOUF CASABLANCA

Tél. :

0661232360 Total des frais engagés : 721,00 Dhs

Dr. Bennani Hind

Cadre réservé au Médecin

Cardiologue
Av. abdubâkr el Kaddur Résidence Naim
immeuble 3 appart 7, sidi Maârouf, Casablanca
05 22 78 41 49

Cachet du médecin :

Date de consultation :

29/10/2021

Nom et prénom du malade :

Nafisa Nafisa

Age: 64

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

NIA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01.12.21

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-522266

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 1699

Nom de l'adhérent(e) : BEL MIA

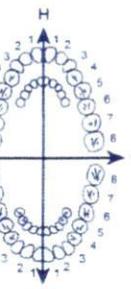
Total des frais engagés : 721,00

Date de dépôt : 01.12.21

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	H 25533412 21432552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B				
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

Dr. Hind BENNANI

Cardiologue

Diplômée de la Faculté de médecine et de Pharmacie de Rabat

Diplômée en Echocardiographie Doppler de l'Université Bordeaux II

Diplômée en Cardiologie Pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en hypertension artérielle de l'Université de Strasbourg

Ex médecin à L'hôpital militaire de Rabat



الدكتورة هند بناني

أختصاصي في أمراض القلب والشرايين

ترخيص رقم 54111

Casablanca le : 27/10/14

Uⁿ Noglo
3rd 6 mg 5/18 11/18
18.10.14

27.7.2014 - cardiologist 18.10.14

49.0.
3) Iclixin 3/18
421.0

Dr. Bennani Hind
Cardiologue
Av. aboubakr el Kadiri résidence Naim
immeuble 3 étage sidi Maarouf Casablanca
05 22 73 41 49

مغة بوردو
جامعة باريس ديكارت
اسبروج

Ser/le Marc - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

QR code

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269

Barcode

Scanser MAROC - Casablanca

PPV : 98.10 DH

30 comprimés cellulaires sécables

COSYREL 5mg/6mg

6 118001 130269